

Première mention

Pages 413-417

« Le Peul et son troupeau dressés sur une berge ou descendant sur le sable d'un marigot pour l'abreuvement rencontrent chaque jour la pirogue du pêcheur, glissant au fil de l'eau. La rencontre des deux migrants est le spectacle le plus fréquent et l'un des plus significatifs du Delta. Comme ils sont différents ! Le pêcheur immobile, invisible dans le fourré des herbes



flottantes, guette au plus près l'eau dormante. L'éleveur debout sur la rive, le regard figé vers le lointain brumeux des prairies, est annoncé par le concert des meuglements de son troupeau. Mais les rythmes des deux hommes sont accordés. N'accompagnent-ils pas l'un et l'autre les eaux dans leur décrue ? Dispersés par les pluies et les eaux, les pêcheurs et les éleveurs se concentrent progressivement en étiage pour se rencontrer, de mars à juillet, dans les campements animant à cette époque les ombilics les plus profonds du Delta. Il faut décrire ce second volet des rythmes saisonniers du Delta, 70 000 pêcheurs Bozo et Somono les suivent ou en dépendent.

A. LES RYTHMES BIOLOGIQUES ET L'ORGANISATION SPATIALE DES EAUX

Les études faites par M. DAGET ⁽¹⁾ ont parfaitement éclairci les rythmes biologiques auxquels sont soumis les poissons du Moyen-Niger dans leurs migrations le long du fleuve, ou vers la prairie aquatique. Lors de l'étiage «les poissons resserrés en un volume restreint subissent une période de disette, un « hiver physiologique », au terme duquel s'effectue le mûrissement des glandes sexuelles. Tous les poissons attendent le début de la crue pour chercher un lieu de ponte favorable dans les herbes inondées » ⁽²⁾.

Avec les nouvelles eaux les poissons ayant survécu à la période difficile des maigres, suivent le courant le long des défluent, puis s'engagent dans la prairie au fur et à mesure de son inondation. Le *bourgou* enrichit de matières organiques les eaux qui se réchauffent jusqu'à 30, 35°. « Dans ce milieu

⁽¹⁾ Pour la faune du Niger, lire DAGET.J., 1954.

⁽²⁾ DAGET.J., 1949, p. 11.

aqueux et tiède, les débris organiques imbibés et délités, se mêlent à la couche superficielle du sol pour former une vase molle, riche en matières nutritives » (3). Les poissons microphages et limivores qui s'engagent dans la prairie, sont suivis des carnivores. Le Delta aux hautes eaux, devient un endroit idéal pour la régénération saisonnière de la faune, « la vaste surface disponible, l'abondance de la nourriture, la sûreté des abris constitués par la végétation dense, notamment dans les bourgoutières, limitent les effets de la concurrence vitale et permettent aux alevins de se développer et de grossir dans les conditions optima. Ce sont là, semble-t-il, les causes du pullulement des poissons dans le Delta intérieur ».

Multipliée par son séjour dans la prairie la faune reprend lentement le cours inverse de la décrue. De mare en affluent, la plus grande part revient vers le fleuve. Certains de ces retours vers les chenaux principaux donnent lieu à des formes grégaires de migration. Les plus spectaculaires sont celles des *Alestes leuciscus* qui sortent immédiatement des plaines dès que le courant s'y renverse. Grâce à cette sensibilité et à leur instinct grégaire, ils débouchent en bancs dans le fleuve aux premiers jours d'une nouvelle lune et remontent le courant. Ce sont des concentrations extraordinaires : les individus se tassent à 10 cm les uns des autres sur plusieurs kilomètres de longueur. Les queues de bancs sont moins denses et les traîneurs poursuivent leur passage pendant plusieurs jours. Le banc progresse à la vitesse moyenne d'une dizaine de kilomètres par jour, suivi et flanqué par des essaims de poissons carnivores. Anciennement les bancs d'*Alestes leuciscus* remontaient le Niger jusqu'aux seuils rocheux qui coupent le lit dans la région de Bamako. Actuellement ils sont bloqués par le barrage de Markala, y tournent longuement puis se dispersent.

La richesse des eaux fluviales augmente de façon considérable en étiage. Les poissons microphages et limivores sont soumis à des conditions difficiles. La charge solide du Niger est toujours très faible et les eaux acides, très pauvres au point de vue chimique, ont une capacité biogénique fort réduite. Seuls les poissons carnivores demeurent bien pourvus de nourriture dans le fleuve. Une partie des poissons est restée bloquée dans les parties basses des plaines, et les mares deviennent de grands viviers. La capacité biogénique de leurs eaux est supérieure à celle des fleuves grâce à la matière organique du *bourgou* flottant et aux fermentations actives de leurs boucs.

Ces rythmes biologiques expliquent la richesse des eaux du Delta intérieur et permettent une organisation saisonnière des pêches d'une ampleur considérable puisqu'elle embrasse la totalité des plaines inondées, quelque 20 000 km². Les pêches

(3) DAGET, J. 1949, p. 10.

sont d'autant plus faciles et productives que la densité du poisson s'élève dans les eaux qui se réduisent. La pêche, d'abord une quête difficile à travers les hautes eaux devient une attente en des lieux où le drainage amène naturellement les poissons, et un ramassage fructueux dans les mares où il doit obligatoirement se concentrer. A l'étiage, la densité du poisson est si grande qu'un moteur de pirogue suffit pour réussir une pêche. Les poissons effrayés sautent de l'eau et on recueille plusieurs pièces de belle taille au fond de l'embarcation. Ces pêches miraculeuses d'étiage sont nécessaires pour l'équilibre biologique des eaux du Niger. Elles soulagent celles-ci en prélevant des adultes dont la majorité ont plus d'un an et qui ont déjà reproduit. Lorsque la crue survient et que les survivants se dispersent pour pondre, la concurrence vitale est diminuée, les alevins peuvent se développer. La pêche d'étiage apparaît une utile intervention pour la régénération de la faune. L'action des pêcheurs, comprise dans certaines limites raisonnables, est une des causes directes de la productivité des eaux du Delta. Les nouvelles eaux, puis la submersion progressive des plaines, rendent les pêches moins productives ; la faune très appauvrie se disperse progressivement. C'est une morte saison vivement ressentie par les pêcheurs. Le rythme de la crue réalise ici naturellement ce qu'en d'autres régions on est obligé d'imposer, « la fermeture » de la pêche. Au début de la décrue le retour vers le fleuve d'une faune enrichie marque le vrai début de la saison des pêches. Lorsque ce retour s'effectue sous la forme de bancs aux rythmes et aux itinéraires connus, il permet une des opérations de pêches des plus aisées et productives qui soient. Puis le pêcheur s'engage à la suite du poisson le long des « coulées » naturelles de l'hydrographie deltaïque jusqu'à l'ultime concentration d'étiage.

Ces rythmes biologiques donnent lieu à une exploitation mobile des eaux du fleuve. Une collectivité de pêcheurs demeurant à un niveau quelconque du système hydrographique se résigne à une courte campagne de pêche. Les exigences d'une exploitation mobile déterminent le découpage de l'espace deltaïque en territoires assurant des pêches complémentaires et étalées. Un domaine hydrographique complet comprend des prairies inondées parcourues par les poissons en crue, les marigots qui alternativement drainent et remplissent ces plaines, et une réserve d'étiage, soit une section de chenal permanent, soit une mare importante. On conçoit que cette réunion de milieux complémentaires est plus ou moins parfaitement réalisée, mais elle se dessine dans chacun des territoires relevant d'une collectivité de pêcheurs. Ces finages sont régis par des systèmes d'appropriation et d'usage aussi compliqués que les finages agricoles et s'inspirant des mêmes préoccupations.

La collectivité tribale Bozo, ou un simple lignage patriarcal, le *kayama* ⁽⁴⁾, anciennement installée dans une région, exerce sur elle un droit d'exploitation intégrale et exclusif. Son chef, le chef du segment aîné du *kayama*, est le gérant, l'administrateur du bien collectif. C'est le maître des eaux, le *duy-tuu*. L'installation ayant été permise par alliance et accord avec les forces surnaturelles des lieux, le *duy-tuu* conserve les traditions animistes et accomplit les rites sacrificatoires ⁽⁵⁾. Il arbitre les droits d'usage entre les membres de son *kayama* et il organise les pêches collectives, fixation des dates, convocation, surveillance directe. La dévolution des droits d'usage peut se faire au profit d'étrangers moyennant le tiers des pêches, le *mâ-dyi*. Cette maîtrise des eaux s'exerce dans des limites extrêmement précises, mares, section de marigots ou de fleuve limitée par des repères topographiques (arbres, togguéré, banc de sable, extrémité d'une île, confluence) ou par des repères artificiels (poteaux, pierres).

Cette organisation simple fut perturbée par les souverains du Delta. Ils dissocièrent les maîtrises exercées par les *duy-tuu* de deux façons. En premier lieu la sélection d'une corporation de laptots et bateliers, les Somono, s'accompagna d'une redistribution des domaines hydrographiques. Les Somono reçurent la maîtrise des eaux des fleuves dont ils habitent les rives. C'est un droit d'exploitation intégral et exclusif et de perception du *mâ-dyi*. Le chef des Somono joue le rôle de *dyi-tuu*. Les Bozo demeurés sur leur ancien domaine hydrographique, sont réduits à la maîtrise des mares et marigots, mais conservent les charges religieuses pour l'ensemble. Une dignité purement rituelle se dégage alors, celle du *namu-tuu*, le « possesseur du couteau » utilisé pour les sacrifices. Cette première dissociation se marqua vraisemblablement dès le Mali. En second lieu le *diom-leydi* Peul revendique la « propriété éminente » de son territoire, terres et eaux tout en respectant les droits d'usage traditionnels moyennant une prestation symbolique. Il peut admettre des pêcheurs étrangers qui versent le *mâ-dyi*. Son représentant local, soit une famille Bozo, soit le *Besséma* des Rimaïbé, exerce alors la fonction de chef des pêches, *amirou-aougal*, perçoit des taxes, organise les pêches collectives. Un *namu-tuu* peut coexister avec l'*amirou-aougal* et conserver les fonctions rituelles.

Cette dégradation de l'organisation ancienne est vivement ressentie par les Bozo. Elle a fractionné leurs domaines et les prive des meilleures pêcheries d'étiage, les fleuves.

(4) De *ka*, père

(5) Il est fréquent que des femmes soient associées à ces rites. Il s'agit des femmes les plus âgées du lignage du *dyi-tuu*, assez souvent la soeur de celui-ci. Elles préparent les mélanges rituels nécessaires aux sacrifices, aux bains des engins de pêche. Sur les rites bozo on peut lire entre autres DIETERLIN, G., 1942. DIETERLIN, G., et LIGERS, Z., 1958 et 1961.

Promouvant certains personnages administratifs ou politiques aux fonctions de maître des eaux, elle introduit des intérêts opposés à ceux des usagers traditionnels : elle favorise l'admission de nombreux étrangers sur lesquels le *diom-leydi* prélève le *mâ-dyi*. Certaines conséquences heureuses découlent cependant de l'éclatement de l'organisation ancienne des eaux, et il n'est pas certain que les Bozo y aient en définitive perdu. La partition de nombreux domaines hydrographiques a obligé les Bozo à élargir leur domaine de nomadisme. Se déplaçant davantage ils ont pu chercher, et trouver, les régions éloignées les plus favorables. Les Bozo se sont souvent mis à l'école de ces concurrents étrangers et leurs techniques se sont enrichies et diversifiées. Le passage de l'exploitation d'une petite unité autonome et fermée, à une économie plus ouverte supposait, entre autres conditions, cette altération du partage originel du Delta.

B. CARACTÈRES DES TECHNIQUES DE PÊCHE

Par opposition aux techniques de culture évoluant lentement, la technologie de la pêche possède une grande souplesse, une facilité remarquable à retenir les nouveautés les plus originales et à les intégrer à la panoplie traditionnelle.

Les pêcheurs du Niger ont utilisé successivement trois types d'embarcation. La pirogue monoxyle, taillée dans le tronc d'un arbre, et qu'on ne trouve plus dans le Delta intérieur. La barque constituée de planches de palmiers doum cousues avec des cordes fabriquées avec le pétiole des palmes. Le doum ne donne que deux planches de 2 à 3 m chacune et une pirogue requiert une vingtaine de planches. Ces pirogues, dites de Niafouké, sont encore utilisées en aval du lac Débo, tout au long de la Boucle du Niger. Les Bozo du lac Korientzé, les pêcheurs et les cultivateurs des rives nord du lac Débo, sont les seuls, dans notre limite d'étude, à s'en servir. Actuellement les embarcations des pêcheurs du Delta intérieur sont faites de planches de caïlcédrats, *Khaya senegalensis*, clouées en deux moitiés ligaturées par une énorme couture transversale. Ces barques sont à fond plat et à bords élevés. Un rouf semi circulaire, recouvert de palmes ou de nattes, en occupe le milieu. Une échancrure permet d'écoper l'eau suintant par la ligature médiane. Les longueurs varient de 8 à 12 m et leur tonnage de 500 kg à 2 t ⁽⁶⁾. Ces embarcations sont d'usage récent dans le Delta intérieur et le modèle provient des rives forestières du bief amont. A la fin du siècle dernier les pirogues en usage étaient du type Niafouké. G.JAIME, en 1891, les décrit cousues ⁽⁷⁾. On rapporte que la

⁽⁶⁾ Les embarcations utilisées par les transports ont jusqu'à 40 t de charge utile. Voir cinquième partie, chapitre II.

⁽⁷⁾ JAIME, G., 1891, p. 45. « ... elles sont grossièrement construites en planches non cloutées mais fortement liées avec des cordes du pays. Leurs coutures ne sont pas étouppées, les indigènes ne connaissant ni le goudron,

première embarcation clouée est due aux Tié de Pora ⁽⁸⁾, et les plus actifs constructeurs se recrutent toujours parmi ce sous groupe bozo. Ces pirogues sont dites du type Djenné.

Parmi les engins de pêche la diversité, tant dimensionnelle ou formelle que technologique, défie la nomenclature descriptive. Certaines pêches se pratiquent sans aucun instrument particulier. Voici quelques exemples. Nous avons observé à Noukoulou, dans les plaines de l'Ouro-N'Dia, en travers des émissaires des mares, de petites levées en terre interrompues par une brèche munie d'un clayonnage. L'ensemble est dit *traoual*. Les poissons, descendant avec le courant de décrue, sautent par dessus la levée, retombent sur une plate forme aménagée où ils sont assommés. Aussi élémentaires sont divers pièges. En aval des seuils sableux on remarque fréquemment des accumulations de branchages. Ces *sâa* attirent les poissons. Lorsque la décrue est avancée, le pêcheur enferme le *sâa* d'un paillason de tiges tressées, les poissons sont recueillis en étiage. Le *kaladia*, utilisé à partir du lac Débo, est une chambre de capture circulaire, close de tiges de mil et appâtée dont le portillon se referme automatiquement sur le poisson (photo 28).

A l'autre extrémité de la chaîne technologique sont des sennes de grandes dimensions. Le *segu burô* a 300 ou 400 m de longueur, un tombant de 4 m, et son maniement demande une ou deux pirogues et une quinzaine de participants sur la rive. DAGET décrit neuf autres grands filets, les uns fixés, les autres dérivants, certains utilisés le jour, d'autres la nuit, certains tournants, d'autres maillants. Le plus courant est le *taani-segu*, filet maillant, tendu de nuit à travers le chenal, son tombant est de deux à trois mètres, sa longueur variable de dix à trente mètres.

Entre les techniques de pêche les plus élémentaires, celles qui s'inspirent uniquement de l'observation des moeurs de la faune, et l'utilisation du *segu burô*, la panoplie disponible est en voie d'enrichissement continu. Par exemple, les auteurs au début du siècle citent deux types de nasses ⁽⁹⁾, vers 1930 trois ⁽¹⁰⁾ et vers 1950 cinq ⁽¹¹⁾. Les chenaux de grande largeur sont barrés par la nasse *diéné* qui fait trois mètres de long et 1,50 m de diamètre. Les petits marigots de plaine, jusqu'au simple filet d'eau peuvent être équipés du *papolo*, un mètre de long et 40 cm de diamètre. Lorsque la crue monte dans les plaines on utilise le *kundu*, grande nasse très résistante pour la capture des gros poissons. A la décrue on recourt plus volontiers au *papolo* ou au *gwa*.

ni le brai. Cependant on m'a assuré que certains d'entre eux se servent d'une sorte de résine ou gomme pour mastiquer leurs coutures ».

⁽⁸⁾ MONTEIL, Ch., 1932, p. 216.

⁽⁹⁾ MONTEIL, Ch., 1932, p. 201, utilisant des observations des environs de 1900.

⁽¹⁰⁾ ORTOLI, H., 1936.

⁽¹¹⁾ DAGET, J., 1999.

Les filets poche montés sur des armatures en V ou en Y, manipulés par un pêcheur sont de dimensions et d'usage fort variés. DAGET en dénombre sept. Le type le plus courant dans le Delta intérieur est le *gânga* monté sur des perches de quatre mètres de long, utilisé pour la capture de petits poissons (photo 29). Le pêcheur présente le filet horizontalement, l'ouverture sur le passage d'un courant. Les petits filets accouplés qu'on referme sur le poisson, désignés sous le nom général de *koba* ou *kobadié*, sont utilisés par les pêcheurs et par les cultivateurs. Il n'est guère de cours familiales dans le Delta, que les habitants soient Bozo, Somono, Marka, Rimaïbé, Bambara, Bobo, où on ne puisse en découvrir, accrochés à la tonnelle ou au toit d'un grenier. Les éperviers, désignés sous le nom bambara de *filidio*, deviennent d'un usage très répandu. Selon leurs dimensions, la solidité du fil et la grandeur des mailles les Bozos en distinguent quatre types (...)

(419)

Ainsi la technologie la pêche dans le Delta intérieur du Niger est d'une grande richesse. Le géographe est surtout sensible à sa parfaite adaptation au milieu naturel. Ces rapports intimes requièrent du pêcheur un souci d'observation, de patience, de goût pour le perfectionnement continu des méthodes. L'usage de ces instruments de pêche exige plus de ruse et de force que d'organisation collective. L'exercice héréditaire de ses facultés donne au pêcheur un individualisme actif et ouvert aux innovations »

Deuxième mention

Pages 428-434

(428)

« E LES SYSTEMES DE PECHE, LES TIE DE NOUH

Le gros village Tié de Nouh est très important dans l'histoire des Bozo du Delta et dans l'économie régionale de la pêche.

Ses cases s'étirent sur 600 m de bourrelet de rive (...). A l'étiage un grand banc se dégage du chenal, mais aux hautes eaux la rive est violemment attaquée et recule malgré les troncs de palmiers et les fascines dont elle est fortifiée (¹²). La crue pénètre et ceinture le village. Celui ci est constitué de plusieurs îlots séparés par de larges chenaux, *kombo*. Pour aller d'un quartier à l'autre on doit traverser

(¹²) En vingt ans, le recul a été d'une vingtaine de mètres au centre du village.

une étroite passerelle de bois dont les rondins roulent sous les pieds.

Le vieux Nouh est au centre, parcouru par un laci de ruelles d'une étroitesse extrême. Les cases de terre sont sans étage et basses, leur sol légèrement excavé par rapport à la ruelle, leurs dimensions exigües, deux à trois mètres de côté. Un escalier de terre aux marches inclinées, permet l'accès à une terrasse minuscule, occupée en saison chaude par les lits surmontés de leurs moustiquaires. Deux ou trois cases de ce genre entourent une courette où le côté cuisine : mortier, pilon, marmite, serre de près le côté étable ; mouton attaché au piquet et le côté remise où sont accrochés quelques filets à main. Dans chacun de ces carrés familiaux, *dia* ⁽¹³⁾, vit un ménage, l'homme, ses épouses, les bébés et les filles. Les garçons habitent dans des cases particulières *sahô*, dont on compte une quinzaine. Cette partie centrale contient les hauts lieux du village. Sur la rive du Niger, la crique Soumou-Sanké est le gîte du monstre redouté de Nouh, le varan-sacré Tomi-Kworo. Le varan, *Varanus niloticus*, est l'animal rituel à Nouh. Un grand nombre de cours possèdent le leur. Certains vieux Tié les nourrissent de leurs mains. Lorsque la famille quitte le *dia* le varan garde le carré familial. Un peu à l'intérieur, s'élève la petite mosquée séparant le village en deux quartiers, celui de l'est, Pondoma-turu, celui de l'ouest Gya-turu. A l'extrémité de celui ci se trouve l'endroit Londila, considéré comme le site du premier établissement villageois. Son choix est significatif, il est au débouché de Kombo-hollo, le grand chenal ; les premiers Tié ont occupé l'entrée d'un défluent. Au-delà du *kombo* qui limite le vieux Nouh, se trouve une ceinture de tertres artificiels, *tolo-nembé*, les «petits îlots », en cours d'édification progressive. Leur matériel vient de l'excavation du *kombo* et de celle des *sala*, petits chenaux défluent du *kombo* vers les plaines. (...)

Sur les *tolo-nembé* les quartiers nouveaux ont un aspect très différent du vieux Nouh. Les cours sont vastes, ombragées de manguiers que les jeunes femmes arrosent en saison sèche. Des cases de terre alternent avec l'habitat provisoire des paillotes rondes.

1. L'histoire de Nouh

Les Tié de Nouh disent être originaires de Dia. Ils ont conservé des liens rituels avec la métropole du Delta occidental. La légende d'une communication souterraine entre la mare sacrée de Dia et les hauts lieux de Nouh, Soumou-Sanké et la mare de Nouh-Sien, traduit le lien animiste.

⁽¹³⁾ Le *dou* bambara.

(430-431)

Trois *kayama* fréquentaient à l'origine ces plaines de la rive droite du Niger, une famille Tomota à Nouh, une autre famille Tomota à Diaou, au sud-ouest de Nouh, une famille Londi au *togguéré* de Toueï. Ces Londi semblent relever d'une ethnie différente de celle des deux *kayama* Tomota. La légende les dit cultivateurs et versés en animisme agraire. On les surnomme du nom de la divinité bambara, le *Nia*. Ils pratiquent des danses rituelles au moment des travaux agricoles. Par ailleurs ils étaient chasseurs et c'est au cours d'une de ces classes que les Londi sont entrés en relation avec les Tomota. Les trois groupes s'installèrent ensemble à Londila, tandis qu'un autre groupe Tomota, peut-être issu des précédents, était refusé et s'installait au *togguéré* Nouma là l'ouest du village. Un *kayama* Kontao installé primitivement à Tiémi fut accepté à Londila. A cette étape de la vie villageoise les fonctions sont déjà définies. Les Tomota sort *namu-tuu* à Soumou-sanké et *dyi-tuu* des eaux du fleuve autour du lieu sacré. Les Tomota de Nouma conservent la maîtrise des eaux sur une grande partie du fleuve en aval, tandis que les Kontao restent les *dyi-tuu* de la partie amont.

Plus tard de nouveaux groupes familiaux furent acceptés. Une famille de Keïta, venant de Kaba, s'installe, à Minta sur les bords du Bani, en amont de Djenné. Grands classeurs d'hippopotames et de caïmans, ils avancent dans le Delta, s'installent à Kolenzé sur le Niger, en aval de Nouh. Ils chassent pour le compte des Peul installés à Wandjiré, sur la rive opposée du fleuve. Avec quelque complaisance, leur descendant affirme que c'est en traînant leurs captures depuis le Niger jusqu'à l'ouro peul qu'ils creusèrent le Mayo-Moura. Ces chasseurs furent appelés par les Tié de Nouh pour débarrasser le fleuve des hippopotames. Mama Keita s'installa à Nouh après les rites d'alliance d'usage, il reçut une jeune fille Tié en mariage, changea son *diamou* Keila en Tientao. Ses descendants sont considérés comme des sacrificateurs habiles lors des chasses collectives et pratiquent la circoncision. On saisit là l'insertion des maîtres du fer venant de l'amont, et dont les pouvoirs s'enveloppent d'un halo de surnaturel.

D'autres groupuscules s'installèrent autour des Tomota et des Kontao : les Farota, Karavata, aravata, Maïmentao, Karabentao, Drembré, Souritao, Korontao, Sirébara. Les Farota occupent une situation de devin assez particulière. Ils interprétèrent les rêves, les chants des oiseaux. Ce sont les bouffons du village et chacun s'amuse de leurs grimaces et de leurs danses. Tous ces nouveaux venus restent dans une situation mineure dans la société villageoise. Les Bozo de Nouh entretenaient des relations pacifiques avec les Peul et une alliance particulière avec les Ouro-Harinti de Manga, primitivement installés à Tolognon, un des îlots de Nouh actuel.

Cet enrichissement de la société *Tié*, son insertion progressive dans le pays, sont brutalement interrompus par deux siècles de déportation et de dispersion. Les Bambara du *Fama* de Ségou écrasent les Bozo à la mare du Nouh-Sien. Une partie de la population est déportée près de la capitale du *Fama*, à Banankoro. Les autres fuient vers l'aval, s'enfonçant dans le Delta. Certains s'installèrent à Saga-Siré ⁽¹⁴⁾, d'autres à Wandiaaka. L'histoire de Nouh depuis cette diaspora jusqu'au retour, à la fin du 19^{ème} siècle n'est pas claire. D'une part, les Bozo accusent le *Fama* Da de leur exil. De l'autre, ils prétendent que, lorsqu'ils se réinstallèrent vers 1895, une vieille femme contemporaine de leur dispersion indiqua les emplacements traditionnels des diverses familles ; ce qui ferait remonter l'exil au milieu du siècle, au temps des Toucouleurs. Ceux-ci ont concentré une bonne partie des Bozo du Delta sur la bordure orientale. Il y a eu vraisemblablement deux diasporas, l'une au 18^e siècle, l'autre au 19^e, séparées par une réinstallation partielle des pêcheurs à Nouh.

A la fin du siècle dernier, Nouh est inoccupé ⁽¹⁵⁾. Dès l'arrivée des Français les *Tié* qui séjournèrent à Mopti, décidèrent, pour le plus grand nombre, de réoccuper leur ancien village. Ils se sont installés à Komoraga, à 30 km en amont de Mopti, pendant deux ans, puis à Bargué près de Diafarabé, puis sur le *togguéré* Noula-Siré, sur la rive gauche un peu en amont de Nouh, enfin sur leur site ancien. Celui-ci n'étant pas assez vaste ils s'installent sur Tolognon, et en face de Londila, de l'autre côté du Kombo-hollo. Depuis lors le village s'est étendu aux *tolo-nembé* pour suivre l'accroissement démographique rapide de la population. En 1905 le premier recensement indique 390 habitants, celui de 1939 2 038, celui de 1955 2480 et en 1960 il y a 2 917 recensés.

Les exils subis par les *Tié* de Nouh s'ajoutant aux migrations traditionnelles des pêcheurs, ont fait de ce village le centre d'une diaspora étendue à la plus grande partie du Delta (...). Un peu partout vers l'aval on trouve des *daga* dont les habitants descendent des *Tié* de Nouh. Un certain nombre sont devenus de véritables villages. Les plus anciens remontent à la dispersion décidée par les Toucouleurs.

Les « colonies » de Nouh sont de trois catégories. Des *daga* dont les paillotes sont permanentes mais que leurs occupants doivent évacuer au maximum de la crue. Des villages créés par les *Tié*, en général d'anciens *daga* dont le tertre a été surélevé pour échapper aux crues. Des quartiers qui se sont ajoutés à des villages préexistants.

⁽¹⁴⁾ Actuellement le quartier administratif de Mopti, Charlotville.

⁽¹⁵⁾ attention : imprécision dans la note mentionnée deux fois dans le texte
Le Lieutenant CARON n'aurait pu, dans la description si minutieuse de son voyage de 1887, omettre ce centre de pêcheurs et de piroguiers. Cependant le site est indiqué sur la carte jointe à l'ouvrage.

Le tableau suivant récapitule les impacts de cette migration.

	DAGA	VILLAGES FONDES	QUARTIERS AJOUTES	EFFECTIF
Plaines au sud du Niger	4		4	145
Niger en aval de Nouh.	8	1	6	522
Région du Bani ⁽¹⁾ .	3	3	12	116
Niger en aval de Mopti (¹⁶)	12	2	2	179
Défluent et plaine à l'ouest du Niger	1	1	4	34

Cette diaspora a mis en place un véritable réseau humain à travers la plus grande partie du Delta. Le total de 996 Tié dénombrés est très sous-estimé, un certain nombre de colonies n'ont pu être évaluées. (...)

(433)

2. Les pêcheries de Nouh

Le domaine hydrographique des Tié de Nouh comprend une section du Niger de 30 km de long et l'hydrographie des plaines sur la rive droite, jusqu'à une profondeur d'une dizaine de kilomètres.

Le chenal, large ici de 600 à 800 m, est divisé en douze sections, les suivantes d'amont en aval.

⁽¹⁶⁾ Ensemble dit Tuondo du nom lié du Bani, le Tuon-dobo ou Fleuve de terre.

NOM	LONGUEUR Km	DYU-TUU
1. Ouenza bougon dyi	2,5	Kontao
2. Lola	2	
3. Kimbolo-dyi	4,2	
4. Nadia-dyi	1,5	
5. Soho-dyi ⁽¹⁷⁾	1,25	
6. Toma-dyi ⁽¹⁸⁾	1,5	Tomota, <i>nama-tuu</i>
7. Nouh-dyi	3	Tomota de Nouma
8. Nouma-dyi	2,5	
9. Kékouyou-dyi ⁽¹⁹⁾	3	
10. Sara-dyi	3,5	
11. Péré-dyi	2	
12. Poy-dyi	3,4	

La maîtrise des eaux fluviales est dans les mains de trois *kayama* aux droits très étendus. La distribution de ces droits révèle la fidélité aux sites d'habitat primitif. Les Tomota de Nouma disposent des eaux situées de part et d'autre du site de leur ancien *togguéré* sur 17,4 km. Les Kontao installés primitivement à Tiémi, à côté des eaux de Toma-dyi, dominent la moitié occidentale des eaux de Nouh sur 11,5 km. Au milieu les Tomota *namu-tuu* disposent d'une section réduite de 1,5 km.

Du côté plaine, les « pêcheries » sont constituées des défluent du Niger, les *sala*, étroits et courts chenaux. Certains sont naturels, la plupart ont été aménagés pour une utilisation plus facile des engins de pêche. Plus au sud, la plaine se creuse en de larges cuvettes faiblement déprimées,

⁽¹⁾ Ensemble dit Dèso d'après le nom du plus vieux campement. Attention, pas de renvoi à cette note dans le texte.

⁽¹⁷⁾ Les eaux de Soho, l'hippopotame.

⁽¹⁸⁾ Les eaux du génie Toma.

⁽¹⁹⁾ Les eaux du *Salicacces coluteordes*

au centre desquelles les grandes mares de Nouh s'isolent en décrue. Sur toutes ces pêcheries de plaines la famille Tomota *namu-tuu* exerce la maîtrise des eaux

3. Les pêches traditionnelles des Tié

Un peu avant le maximum de la crue, un certain nombre de pêcheurs quittent le village et se dispersent vers le sud dans les hautes plaines, de Souleï à Sarro. Après avoir remonté patiemment avec le flux qui s'épuise, ils arrivent au milieu des hautes touffes de vétiver. En son extrême dilatation la nappe semble à l'étale mais les pêcheurs découvrent les courants lents qui vivent encore ou qui amorcent la décrue. Ils plantent là un *daga* minuscule, trois ou quatre paillotes. A travers la nappe d'eau ils élèvent une diguette de terre, renforcée des chaumes de vétiver, dont les longs bras en V resserrent le courant en un étroit goulet. Les Tié y présentent l'ouverture de leurs grands filets triangulaires, le *gânga* (photo 29). Lorsqu'un poisson s'y est engagé, le pêcheur relève l'armature en appuyant l'extrémité sur son genou gauche et retourne le filet sur une poche en paille tressée, soutenue par des pieux enfoncés dans le sol. Les pêcheurs capturent ainsi le *tinéni* et, de temps en temps, un poisson-chien se fait prendre. »